

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
ET DES DÉCISIONS DU MAIRE  
**SEANCE DU 4 novembre 2024**

Date de convocation : 24 octobre 2024  
Nombre de Conseillers : 14  
Effectif légal : 15

En présence : 12  
En absence : 2  
En votant : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 novembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Emilie FREYCHE – Maire de la Commune.

Étaient présents : Émilie FREYCHE, Patrick BRIOL, Marie-Hélène GAULTIER, Bruno RENVOISÉ, Stéphane LABIT, Laurence DASI, Marc MIRANI, Pascale RIBES, Nathalie ROUQUET, Laurent PAIRASTRE et Dominique LEVRAT, Guibert MONGIS.

Excusés : Benjamin HERVÉ, Céline VANNIER.

Nathalie ROUQUET a été nommée Secrétaire de séance.

**Objet : RÉHABILITATION D'UN LOGEMENT COMMUNAL – RÉPARATION DU TOIT**

Madame le Maire présente le devis de la société OCCITOIT à Auterive, relatif à la réparation du toit d'un logement communal. Elle précise que ce devis a été demandé à la suite des fortes pluies de ces dernières semaines.  
En effet, la pluie s'est infiltrée par le toit et a provoqué un trou dans le plafond du salon de chez la locataire.  
Le devis s'élève à 617,25 euros TTC.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres ;

- **ACCEPTE** le devis de la société OCCITOIT.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer ledit devis et tous documents afférents.

Ainsi fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus.

A Caujac, le 4 novembre 2024

Le secrétaire de séance

Nathalie ROUQUET

Le Maire,

Émilie FREYCHE